

صوتنا من العمل

INTERNATIONAL

LE MONDE (MÉDIAS) 20 AVRIL 1998

Le Monde

TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA

- Les secrets de Navarro
- Le dédale de l'art sur le Web



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16556 - 7,50 F

DIMANCHE 19 - LUNDI 20 AVRIL 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'aide au chou-fleur

Des aides d'urgence seront accordées aux producteurs de légumes les plus touchés. Les agriculteurs ont évacué le pont de Morlaix. p. 6

Cessez-le-feu en Afghanistan

La visite en Afghanistan d'un émissaire américain a débouché sur un cessez-le-feu entre belligérants et la perspective de pourparlers entre factions. p. 4

Ulster : la parole à la base

Les partis républicain et unionistes d'Irlande du Nord consultent leurs militants sur l'accord de paix. p. 3

Reggae à Bourges



Deux vétérans jamaïcains, Lee Scratch Perry (photo) et Linton Kwesi Johnson, ont rassemblé 5 000 spectateurs, vendredi 17 avril, à Bourges. p. 21

Menace sur des exclus du logement

Cinquante familles africaines qui squattent un immeuble insalubre de l'office HLM à Issy-les-Moulineaux sont menacées d'expulsion. p. 7

Portrait d'Emma Bonino

Chargée à Bruxelles de la pêche et de la consommation, Emma Bonino s'est surtout fait connaître pour son rôle de commissaire européen à l'aide humanitaire. p. 10

AXA en renfort de Martin Bouygues

Face à Vincent Bolloré, le PDG du groupe Bouygues pourrait obtenir le soutien de Claude Bébéar. p. 13

Scoters design

Les fabricants proposent des carrosses propres à séduire chaque génération de pilotes. p. 19

Au « Grand Jury »

Bruno Magret, délégué général du Front national, est l'invité du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », dimanche 19 avril, à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9F; Australie, 35 ATS; Belgique, 35 FB; Canada, 2,25 \$ CAN; Danemark, 16 KRD; Espagne, 225 PTA; Grande-Bretagne, 1£; Grèce, 450 DR; Italie, 1.441 L.; Japon, 2300 ¥; Luxembourg, 40 F.; Maroc, 10 DM; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 Fl.; Portugal, 200 Escudo; Espagne, 165 Ptas; République tchèque, 100 Kč; Royaume-Uni, 1 £; Suède, 10 Kr; Suisse, 2,30 Fr.; Tunisie, 12 Din.; USA, 100¢; USA (terrestre), 2,50 \$.

M 0146-419-7.50 F



Trois priorités pour aménager la France

● Dominique Voynet privilégie les villes plutôt que les campagnes ● L'Etat abandonne aux régions une part de ses pouvoirs sur l'aménagement du territoire ● Les services offerts aux populations sont au premier plan de l'avant-projet de loi soumis à Lionel Jospin

LA MINISTRE de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, vient de remettre à Lionel Jospin son avant-projet de loi, qui modifie profondément la loi d'orientation de Charles Pasqua sur l'aménagement et le développement du territoire. Le premier ministre devrait rendre prochainement son arbitrage sur un texte qui a divisé le gouvernement avant que M^{me} Voynet n'en gomme les aspérités les plus voyantes.

En l'état, l'avant-projet de loi bouleverse la conception traditionnelle des politiques d'aménagement du territoire, ce que M^{me} Voynet résume par cette formule : « Passer d'un logique de guichet à une politique de projets. » Le texte introduit trois ruptures. La ville est érigée en agent moteur du développement régional, créatrice de richesses et d'emplois appelés à « fixer » l'espace rural, alors que, auparavant, les zones rurales et défavorisées accaparaient les financements. L'option d'un schéma national d'aménagement du territoire, sous la responsabilité de l'administration centrale, est



abandonnée au profit de schémas régionaux que chacune des vingt-deux régions françaises devra élaborer, sans que ceux-ci deviennent pour autant « prescriptifs ». Si l'Etat garde la maîtrise des schémas de services collectifs, par grands secteurs (transport, énergie, santé, éducation...), ceux-ci ne feront pas systématiquement l'objet de projets d'infrastructures mais s'efforceront surtout d'offrir des services aux populations. Globalement, dans le projet de la ministre écologiste, le pouvoir des régions est renforcé. Les élus sont invités à penser un développement original de leur espace régional plutôt qu'à multiplier les demandes de subventions et d'équipements. Conformément aux vœux de Jean-Pierre Chevènement, l'Etat n'abandonne pas ses prérogatives d'aménageur national, mais celles-ci sont réorientées vers les services et les régions. Parallèlement, le ministre de l'intérieur finalise son projet de loi sur l'intercommunalité.

Lire page 5

Lire page 8

Les intellectuels proserbes reçoivent le renfort de Brigitte Bardot

LES INTELLECTUELS et artistes français qui défendent la cause nationaliste serbe et la guerre menée par Radovan Karadzic et Ratko Mladic préchent dans le désert. Après les confidentiels Avec les Serbes (1996), Les Serbes et nous (1996) et Eloge des Serbes (1997), ils viennent de publier un nouvel opuscule, *Alliés des Serbes* (L'Age d'Homme). Reprenant la propagande de Belgrade et Pale, ils affirment combattre une vaste coalition américano-germano-vaticano-islamique, et revendiquent l'héritage de l'amitié historique franco-serbe. Leurs techniques sont simples : la négation des crimes commis par le pouvoir et la soldatesque serbes, l'exagération des crimes perpétrés par les Croates ou les Bosniaques, et l'attaque systématique du travail des journalistes en ex-Yougoslavie. Leur dernière cible favorite est Jacques Chirac, premier chef d'Etat occidental à avoir dénoncé le fascisme dans les Balkans, traité d'« aveugle et stupide larbin de l'Amérique ». Ils ont perdu dans cet ouvrage la signature de celui qui fut longtemps leur porte-parole, le romancier Patrick Besson. Un schisme s'est

produit après l'engagement de Jean-Marie Le Pen aux côtés des nationalistes serbes - bien que le Front national défende majoritairement les nationalistes croates - et la collaboration instaurée entre certains écrivains du groupe et la presse d'extrême droite. Ils ont aussi perdu les plumes de Gabriel Matzneff, Gilles Martin-Chauffier, Daniel Schiffer, et de Jean-Edern Hallier, décédé. Les maîtres d'œuvre d'*Alliés des Serbes*, Alain Paucard, directeur de l'ouvrage, Frédéric Dutourd et Thierry Séchan - qui ont eu l'« honneur », avec Patrick Besson, de devenir à Pale « citoyens » de la « République serbe » de Radovan Karadzic, recherché par la justice internationale pour crimes contre l'humanité - ont dû appeler à la rescousse des noms fameux. Ils détournent des écrits d'Apolinaire, de Lamartine et de *On assassine un peuple*, de Victor Hugo, conçus il y a cent ou cent cinquante ans, comme s'ils justifiaient la « purification ethnique » menée en Bosnie à la fin du XX^e siècle. L'Age d'Homme garde encore le soutien indéfectible d'écrivains renommés, comme

Peter Handke, Jean Dutourd ou Vladimir Volkoff. Au nom de l'anticommunisme, le livre reçoit aussi une contribution d'Alexandre Soljenitsyne. Et *Alliés des Serbes* intronise un défenseur inattendu de la cause serbe, Brigitte Bardot. « J'ai trouvé cette guerre épouvantable, cruelle, atroce, comme toutes les guerres, dit-elle dans un entretien. Je suis plutôt du côté des Serbes, bien entendu ! Les musulmans envahissent le monde et leurs coutumes d'égoïsme sont une abomination contre laquelle je me bats quotidiennement. » L'ancienne actrice indique qu'elle souhaite visiter un jour la Serbie, « simplement, sans tralala ». Elle conclut : « En attendant, je vous embrasse très fort. Aimez les animaux. » A Pale, autour des bâtiments qui abritent les dignitaires serbes, comme à Srebrenica, Foca ou Prijedor, au bord des charniers, vaches, moutons et poules s'égaillent tranquillement. En revanche, il ne reste plus un seul musulman bosniaque dans les ruines des maisons incendiées.

Rémy Ourdan

Bill Clinton, le « président Téflon »

L'HISTORIEN Fred Greenstein explique ainsi à ses étudiants de l'université Princeton l'étonnante popularité du président des Etats-Unis : « Imaginez que vous avez une tumeur au cerveau. Vous avez le choix entre deux chirurgiens : le premier est un virtuose du scalpel, mais il est notoirement infidèle envers sa femme et sexuellement irrespon-

sable. Le second a une réputation de parfaite honnabilité, tout en étant un chirurgien assez médiocre. Lequel choisissez-vous ? » Et Fred Greenstein de conclure : « Voilà, grosso modo, pourquoi les Américains plébiscitent Bill Clinton. » La fable du chirurgien illustre la tolérance et le pragmatisme des Américains envers le chef de la

Maison Blanche, sans expliquer tout à fait pourquoi celui-ci traverse les crises et survole les scandales, méritant son surnom de « président Téflon ». Depuis le jugement salubre sur l'affaire Paula Jones, Bill Clinton a repris son dialogue direct avec les Américains. Délaissant une capitale qui persiste à gloser sur le « scandale

du pouvoir », le président parle à l'Amérique de ce qu'elle souhaite entendre : le financement des retraites, les méfaits du tabac, l'amélioration du système éducatif, l'avenir de l'assurance-maladie des personnes âgées. Bill Clinton a retenu la leçon des sondages : pour le « pays réel », les « affaires » relèvent de l'exploitation partisane de peccadilles sexuelles, contre lesquelles nul n'est immunisé. Rarement cette dichotomie entre professionnels de la politique et « Average Joe » (M. Tout-le-Monde) aura été plus frappante. L'Amérique traverse une période bénie, qui l'incite à poser un regard indulgent sur elle-même et sur ses institutions. M. Clinton recueille toujours 67 % d'opinions favorables ? Il n'est pas le seul : le Congrès, traditionnellement décrié au-delà du Beltway (le périphérique qui entoure Washington) ainsi que la plupart des anciens présidents, profite de cet état d'euphorie.

L'économie américaine entre dans sa huitième année de croissance soutenue, Wall Street surpasse ses propres records, enrichissant les 43 % d'Américains qui investissent en Bourse, l'Union est calme et nulle crise internationale ne la menace.

Laurent Zecchini

Lire la suite page 11

Une semaine sur l'esclavage

POUR ALIMENTER en main-d'œuvre les plantations du Nouveau Monde, les négriers européens embarquaient des hommes, des femmes et des enfants en Afrique et les vendaient au Brésil, aux Antilles, à Cuba... La France célèbre le 150^e anniversaire de l'abolition, le 27 avril 1848, de l'esclavage, supprimé par la Convention en 1794 et rétabli par Bonaparte en 1802. Le Monde consacra, à partir du mercredi 22 avril, de nombreux articles à cet événement, dont deux pages, jeudi, sur les nouvelles formes d'esclavage au Brésil et des reportages sur les traces laissées par l'esclavage en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane et à la Réunion.

Lire page 12

Le procès de la social-démocratie



HANS-OLAF HENKEL

DANS UN ENTRETIEN au Monde, le président du patronat industriel allemand, Hans-Olaf Henkel, se livre à une vigoureuse charge contre la social-démocratie dans son pays et en France. M. Henkel déplore les lenteurs des sociétés allemande et française à se moderniser, alors que les entreprises dans les deux pays s'adaptent beaucoup plus vite. Il juge « absurde et catastrophique » la loi française sur les 35 heures.

Lire page 2

International	2	Aujourd'hui	17
France	5	Abonnements	19
Société	7	Météorologie	20
Cartes	9	Jour	20
Horizons	10	Culture	21
Entreprises	13	Guides culturels	22
Placements/marchés	14	Radio-Télévision	23

صدا من الاجل

SOCIÉTÉ

LE MONDE / DIMANCHE 19 - LUNDI 20 AVRIL 1998

LOGEMENT Les cinquante familles africaines logées depuis l'automne 1996 dans un immeuble insalubre d'Issy-les-Moulineaux appartenant à l'office HLM des

Hauts-de-Seine sont menacées d'expulsion depuis le 14 avril. En dépit du souhait exprimé le 4 juin par le tribunal de Nanterre, aucune solution « amiable » n'a été trouvée pour leur

relogement, ni par l'office municipal, ni par l'office départemental, ni par la préfecture. ● LE TEMPS presse : sur le terrain du village du « 142 », comme l'appellent ses habitants,

doit être réalisée une importante opération immobilière. ● CETTE AFFAIRE souligne les limites du projet de loi contre les exclusions qui sera discuté au Parlement à partir du

5 mai. Son volet logement, préparé par le secrétaire d'État, Louis Besson, ne prévoit en effet aucune disposition pour aider les familles comme celles d'Issy-les-Moulineaux.

Au « 142 » d'Issy-les-Moulineaux, les habitants craignent d'être expulsés

Cinquante familles africaines squattent, depuis l'automne 1996, un immeuble insalubre appartenant à l'office HLM des Hauts-de-Seine. Depuis le 14 avril, sur décision de justice, elles peuvent être forcées de quitter les lieux. Aucune solution permettant leur relogement n'a été trouvée

IL N'Y A guère que le coiffeur installé au rez-de-chaussée de l'immeuble pour prendre leur défense, pour dire « que ces voisins sont des gens charmants et qu'ils en valent

REPORTAGE

Ils se sont regroupés là, parce qu'ils étaient encore plus mal logés ailleurs

bien d'autres », pour insister aussi sur le fait que tous les enfants sont scolarisés et que les femmes commencent à s'intégrer à la vie du quartier. Depuis l'automne 1996, cinquante familles africaines avec une centaine d'enfants vivent dans un immeuble insalubre appartenant à l'office HLM départemental des Hauts-de-Seine (OPDHLM), 142, avenue de Verdun, à Issy-les-Moulineaux. En mars 1997, pour les chasser, l'office avait exigé d'EDF qu'elle coupe l'alimentation électrique de l'immeuble. Mais l'employé envoyé sur les lieux avait refusé d'accomplir sa tâche (Le Monde du 21 mars 1997). Ce geste inhabituel avait attiré l'attention sur le squat et suscité un mouvement de solidarité.

Cet élan est vite retombé, mais les familles, tranquillement, se sont organisées. D'abord, elles ont fait le ménage, au sens propre comme au figuré. A leur arrivée, pour les faire partir, l'office départemental avait tout cassé, toitures, fenêtres et sanitaires. Patiemment, avec les moyens du bord, les habitants ont réparé, remplacé les fenêtres et la porte d'entrée, repeint les escaliers. Ils se sont aussi débarrassés des dealers et des zonards qui s'étaient appropriés l'immeuble. Les fêtes sont moins nombreuses et surtout plus discrètes et, assure Christian, le coiffeur, l'hostilité du voisinage n'est plus aussi franche.

Le « 142 » est un village où se cô-

toient Maliens, Sénégalais et Guinéens. Des couples jeunes au parcours identique. La moitié au moins logeait à Paris, une dizaine viennent de Seine-Saint-Denis, quelques-uns du Val-d'Oise et de l'Essonne, voire de province. Ils racontent tous la même histoire. S'ils se sont regroupés là, avec leurs dizaines d'enfants, c'est parce qu'ils étaient encore plus mal logés ailleurs. « Nous, les Africains, on s'entraide », résume simplement M. Dansoko, le représentant des habitants. La plupart étaient hébergés ou vivaient à l'hôtel. Bien sûr, ici aussi, les escaliers étaient très sales, le confort plus que sommaire. Mais il y a ce marroquin magnifique qui s'épanouit dans la cour où peuvent jouer les enfants, il y a la communauté retrouvée. Il y a, surtout, un logement pour chacun.

L'avenir du village de l'avenue de Verdun est toutefois bien sombre. Depuis le 14 avril, ses habitants sont sous la menace d'une ordonnance d'expulsion prononcée en juin 1997 par le tribunal de grande instance de Nanterre. L'office départemental HLM a à peu près tout essayé pour déloger les squatters. L'intimidation d'abord, avec le saccage de l'immeuble. La voie procédurale, ensuite. Le « 142 » a été, très légalement, loué par l'office jusqu'à l'automne 1996, mais, le 29 janvier 1997, la préfecture des Hauts-de-Seine l'a brusquement déclaré « insalubre de façon irrémédiable et immédiatement interdit à l'habitation ».

Au même moment, le conseil départemental d'hygiène relevait « une teneur en plomb élevée des peintures » présentant « un risque d'intoxication saturnique des occupants ». Un diagnostic que ne conteste pas Jean-Charles Placon, avocat des familles, proche de l'association Droit au logement (DAL), même s'il tombe évidemment à pic pour justifier la demande d'expulsion. Plusieurs enfants dépités par

les services de PMI ont des taux de plomb dans le sang anormalement élevés. Pour Jean-Charles Placon, « leurs conditions de vie antérieures étaient, de ce point de vue, tout aussi dangereuses. Les expulser sans les reloger aujourd'hui, équivaudrait à les renvoyer dans leurs anciens taudis, donc à aggraver le problème ».

UN « ÉTAT DE NÉCESSITÉ »

Dans l'ordonnance d'expulsion rendue le 4 juin, le tribunal de Nanterre ne fait pas explicitement référence au risque d'intoxication par le plomb brandi tant par l'office que par la préfecture ou encore par le maire de la ville, André Santini. Le juge évoque, en revanche, « l'état de nécessité » des familles et leur « difficulté pour obtenir un logement décent ». Un délai de huit mois avant expulsion leur a été accordé, prolongé de deux mois en février. Mais le juge a aussi estimé que ce délai devait être mis à profit par l'of-

fice pour « rechercher, le cas échéant avec le concours de ses autorités de tutelle comme des autorités municipales et préfectorales compétentes, toutes les solutions amiables possibles ».

Le délai est passé, les familles sont expulsables depuis le 14 avril, mais aucune solution « amiable » n'a encore été trouvée. Tant du côté de l'office - qui n'exclut pas de demander le concours de la force publique pour déloger les squatters - que de celui de la mairie, elles n'ont pas vraiment été recherchées. Depuis le début du conflit, André Santini estime que ces familles « n'ont aucune titre » qui justifie qu'elles aient accès au fichier des demandeurs de logement de la ville. L'office municipal - qui gère deux mille six cent logements - « n'est donc pas concerné par leur relogement » assure M. Santini.

Du côté de l'office départemental, on a fait mine de jouer le jeu. Mais,

sur les quarante-deux dossiers de demande de logement remplis par les familles, deux seulement ont été jugés complets et seront normalement instruits. Hervé Bolze, directeur de cabinet de Jean-Paul Dova, le nouveau président de l'office, explique qu'il n'est « pas question d'enregistrer la demande de personnes qui n'ont aucun revenu ou qui touchent le RMI dans un autre département, où elles ont conservé une adresse. Je n'ai pas vocation, dit-il, à régulariser un coup de force en relogant des gens qui viennent d'autres départements ».

DEUX MISSIONS

Reste la préfecture qui doit, selon la loi, à la fois garantir le droit au logement des familles et faire exécuter le jugement d'expulsion rendu en juin. Entre ces deux missions difficiles à concilier, le secrétaire général, Jean-Jacques Brot, paraît naviguer à vue, évoquant tantôt « la santé des

familles », tantôt « leur mauvaise foi » ou bien encore « l'impossibilité de laisser ce squat bloquer la réalisation de 60 logements très sociaux neufs ».

C'est un autre paramètre important. Le village est au cœur d'une opération immobilière d'envergure qui prévoit effectivement, sur l'emprise d'un ancien site industriel racheté par la Cogedim, l'implantation de 92 500 mètres carrés de logements. Le périmètre étant en zone d'aménagement concerté (ZAC), il est prévu qu'un quart des habitations soient des logements sociaux et intermédiaires. Le panneau apposé au bout du vaste terrain vague qui jouxte la façade délabrée du squat annonce la couleur dominante de l'ensemble, plutôt haut de gamme : « Le quartier haussmannien : un nouveau quartier résidentiel ».

Ch. G.



D'un Monde à l'Autre, Mots Croisés, Lignes de Vie, La Vie à l'Endroit, Ça se Discute, Du Fer dans les Epinards.

Vous êtes ici chez vous.

Pour tous aider à comprendre le monde qui nous entoure, susciter des questions

sur l'évolution de notre société, et y proposer des réponses, France 2 vous offre une grande diversité de magazines.

Ces magazines d'information ou de société ne se contentent pas de prendre la parole, ils vous la donnent.

En élargissant le cercle de ceux qui s'expriment, France 2 s'affirme comme la chaîne du débat public,

et pour aller encore plus loin, elle est la première en Europe à placer un médiateur à votre écoute,

en contact régulier et interactif entre la chaîne et vous.

France 2 ouvre le dialogue avec les femmes et les hommes d'aujourd'hui. Pour mieux vous comprendre.

Avec France 2, les téléspectateurs ont le son, l'image et même la parole.

Photo : France 2 - Jacques Lauer

COMMENTAIRE LES EXCLUS DES EXCLUS

Le projet de loi contre les expulsions, dont l'Assemblée nationale doit débattre à partir du 5 mai, aidera-t-il les familles qui squattent l'immeuble HLM d'Issy-les-Moulineaux ? On peut craindre que non. Le volet logement, préparé par le secrétaire d'État Louis Besson, propose, pourtant, des mesures très concrètes pour « renforcer le droit au logement ». Mais, comme beaucoup d'autres, presque toujours étrangères, souvent originaires d'Afrique noire, ces familles n'entrent pas dans le cadre. Elles ne sont pas concernées par la réforme des attributions HLM, car pour se voir attribuer un logement, encore faut-il que soit reconnu le droit de déposer une demande en bonne et due forme. Ce qui, au mépris de la loi, leur est actuellement refusé.

Elle ne sont pas non plus concernées par le volet « prévention des expulsions », qui ne vise que les locataires en titre pour les aider à se maintenir dans leur logement. Or c'est justement le problème inverse que posent les

familles africaines d'Issy-les-Moulineaux. Les pouvoirs publics, en l'occurrence la préfecture, ne peuvent prendre en compte leur demande de logement... qu'après les avoir délogés de celui qu'elles occupent illégalement, mais par nécessité. Le 1^{er} avril, devant les députés, Louis Besson, a souligné qu'il était bien conscient des limites de la loi sur le droit au logement qu'il a lui-même fait voter il y a huit ans. En Ile-de-France surtout, les inégalités de traitement et d'accueil des plus démunis sont criantes. Quand la barque est déjà bien pleine, départements et communes n'ont qu'une obsession : limiter l'arrivée de nouveaux pauvres. Quand ils ont su faire évoluer le « peuplement » de leur commune par une politique immobilière agressive ou en s'entourant d'un solide cordon sanitaire, il leur importe, avant tout, de conserver ces avantages. Or le projet de loi qui va être discuté étudie cette question.

Ces familles, exclues parmi les exclus, qui se heurtent, en permanence, à des fins de non-recevoir de la part des communes dans lesquelles elles échouent, risquent d'errer encore longtemps.

Christine Garin

DÉPÊCHES

■ CORSE : le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a déclaré, vendredi 17 avril, sur Europe 1, au sujet de l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Erignac en Corse : « Nous sommes sur des pistes. » M. Chevènement a ajouté que les assassins de M. Erignac ne se trouvent pas nécessairement en Corse, qu'« ils voyagent », et pourraient se trouver sur le continent.

■ PATRIMOINE : le petit canon de bronze des jardins du Palais-Royal a été volé dans la nuit du 15 au 16 avril. Long d'une quarantaine de centimètres, placé sur la ligne du méridien de Paris, les loupes de son système d'allumage lui permettent de tonner à midi. Il avait été installé en 1785 par le sieur Rousseau, un horloger du quartier, « pour marquer le midi vrai ».

GRAND JURY
- Le Monde -

BRUNO
NEGRET

RTI

MARCHE
N 30

صورتنا من الاعمال

DISPARITIONS

DJIBO BAKARY, président du conseil de gouvernement du Niger en 1957 et 1958, est mort jeudi 16 avril à Niamey...

NOMINATIONS

LES NOUVEAUX PRÉSIDENTS DE CONSEILS RÉGIONAUX. AQUITAINE: Alain Rousset. CENTRE: Michel Sapin...

tion générale des transports maritimes d'El-Aguilaie. Il est maître de Josselin (Morbihan) depuis mars 1965...

gional. Il est élu président du comité régional du tourisme en octobre 1995 et président du syndicat mixte du pays horloger en septembre 1996...

ral au développement de la ville de Lille à compter de 1978. Il en devient secrétaire général d'octobre 1979 à mai 1982...

droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il débute comme avocat au barreau de Paris en 1968...

AU CARNET DU "MONDE"

Naissances: Mélanie Mallemont, Anne BONAMOUR, M. Philippe SAMBUSSY...

Décès

Mme Jeannette Antonetti, son épouse, son fils, Martin, Justine, Luëttia, Jean Baptiste...

Anniversaires de décès

Mme François Deries, née Agnes Guilbert-Dambriecourt, son épouse, son fils, son gendre...

Anniversaires de décès

Henri CHAMPEL, 11 ans, le 19 avril 1988. Son souvenir est toujours présent...

Commémorations

Dimanche 19 avril 1998 55e ANNIVERSAIRE DE L'INSURRECTION DU GHETTO DE VARSOVIE...

Communications diverses

Cinquante ans de Droits de l'homme et de la femme et la bataille des droits économiques de la France...

2000... (Small text at the bottom left)

CARNET DU MONDE - TARIFS 98 - TARIF à la ligne. DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS...

BAC + 1 RÉORIENTEZ-VOUS VERS UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE ISG L'AFIG (ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)...

CARNET DU MONDE. Contactez Francis Pasteur : 35, rue Spontini - 75116 Paris - Tél. 01 56 26 11 12

CARNET DU MONDE. Fax: 01-42-17-21-36

CARNET DU MONDE. Fax: 01-42-17-21-36

De la Bosnie au Rwanda, elle fait entendre la voix de l'Europe lorsqu'il s'agit de défendre les droits de l'homme. Mais son activité de commissaire européen ne se limite pas à l'humanitaire puisqu'elle est aussi en charge des lourds dossiers de la pêche et de la consommation



Emma Bonino, petit soldat de l'humanitaire

CES messieurs du Conseil de sécurité devraient réaliser que les milliers de réfugiés en train de mourir au Zaïre n'ont pas, comme eux, passer le week-end à Long Island. Cette boutade au vitriol, lancée, début novembre 1996, en pleine crise de l'Afrique des Grands Lacs, par un petit bout de femme à l'accent italien, avait jeté un froid dans les rangs de l'ONU. Son auteur n'était pas, en effet, une provocatrice anonyme. Commissaire européenne, Emma Bonino, ancien député du Parti radical italien et ancien membre du Parlement de Strasbourg, faisait, ce jour-là, une entrée remarquée sur la scène médiatique internationale.

« Vous ne ressemblez pas aux bureaucrates de Bruxelles », s'étonne Guillaume Durand, sur le plateau de Canal Plus. « Mais moi aussi, je suis une bureaucrate ! », se défend son invitée. L'animateur de télévision sourit. Ce vendredi 6 mars 1998, « la Bonino », comme on l'appelle à Rome, achève son marathon parisien en faveur des femmes afghanes, soumises au joug des talibans. Après l'inauguration de l'exposition de photos qui leur est consacrée par Médecins du monde, elle s'envolera, samedi, pour Madrid. Puis, dimanche, pour Milan et Londres. Avant de retrouver, lundi, son bureau du Palais de l'Europe, à Strasbourg, d'où elle regagnera - enfin - ses pénates bruxelloises. Pour l'heure, les caméras de Canal Plus l'épinglent en gros plan. Mèche blonde en bataille, œil bleu vif et museau de fenec, M^{me} la commissaire mime, en croisant les doigts, le tissu grillagé du « tchadori », ce voile-prison imposé, au nom de l'islam, aux femmes de Kaboul. « Défendre les droits de l'homme - et donc des femmes -, ce n'est pas un truc marginal. Il y a moyen de faire pression », plaide la représentante de Bruxelles, entre l'interview d'un champion d'athlétisme et un reportage sur la formule 1 à Melbourne.

Née dans le nord de l'Italie, le 8 mars 1948, Emma Bonino aurait pu, comme sa sœur aînée et son frère cadet, ne pas quitter cette région de Turin, où tous trois ont grandi. « Mes parents étaient des gens du Nord, très fermés », dit-elle avec tendresse. De cette famille

de paysans pauvres, contraints de quitter la terre pour s'installer en ville, à Bra, elle garde le souvenir de liens chaleureux mais d'une vie difficile, où la nature est rude et les hivers sont froids. La nostalgie de la campagne ne l'a jamais rongée. « Le vert, ça me donne des allergies ! », avoue-t-elle volontiers. En revanche, la petite Emma adore l'école. Malgré l'hostilité du père - qui sait à peine lire et écrire -, elle arrache, grâce à la complicité de la mère, la permission de poursuivre ses études secondaires, puis universitaires. Mieux que Turin, « trop proche de la famille », elle choisit Milan et s'inscrit à la faculté, en langues étrangères. « Je ressentais une inquiétude diffuse, qui me faisait bouger, mais que j'aurais été incapable de formuler », commente-t-elle.

DÉTACHÉE des contraintes familiales, éloignée du regard paternel, l'apprentie-chadine n'en reste pas moins une jeune fille rangée. A tel point qu'elle passe totalement à côté de l'immense festa du printemps 1968. Sensible à l'air du temps, la jeune provinciale choisit quand même de faire sa thèse sur Malcolm X, le fondateur des Black Muslims américains. Mais pour le reste, c'est le trou noir : des grèves et des manifestations de cette époque, elle assure n'avoir « aucun souvenir ».

Est-ce en 1972, année marquée à la fois par la mort de son père et l'obtention de son diplôme de fin d'études, que la vie d'Emma Bonino bascule ? Ou bien un peu plus tard, au printemps 1974, quand, se découvrant enceinte, elle décide de partir à Florence pour se faire avorter ? « Si vous voulez tuer ce bourgeon de vie, ça vous coûtera 1 million de lires », lui annonce froidement le médecin. Ce cynisme la met hors

d'elle. « Je n'étais pas politisée, mais je suis devenue enragée », se souvient la dame de Bruxelles. Après son interruption de grossesse, elle rejoint un centre de planning clandestin, à Milan, où elle commence à militer. « A l'époque, le Parti radical de Marco Pannella était le seul parti à nous apporter son soutien », souligne-t-elle. Très vite, elle le rejoint. En juin 1975, alors que la polémique sur le droit à la contraception et à l'avortement fait rage en Italie, plusieurs militantes se font volontairement arrêter par la police et emprisonner. Parmi elles, Emma Bonino, qui séjournera trois semaines à la prison de Florence. « C'est là, se rappelle-t-elle, que j'ai découvert ma mère. Elle avait donné une interview - formidable - au magazine Panorama. Je l'ai lue dans ma cellule. Ça m'a fait chaud au cœur. On s'était reconnues, elle et moi. Même si les mots, entre nous, ne sont venus qu'après ».

Bruxelles, immeuble Breydel, 10^e étage. Autour de la longue table, installée dans un coin du bureau, vaste lui-même comme une salle de bal, la commissaire aux trois portefeuilles (politique des consommateurs, pêche, aide humanitaire) préside, comme presque tous les matins, la réunion de travail des quelque dix membres de son cabinet. Les discussions sont brèves. Deux mots par-ci, un hochement de tête par là. Les réparties - généralement en italien - fusent, rapides, précises, comme dans un match de tennis de table. Chacun connaît ses dossiers. On va de l'un à l'autre. « C'est vrai, cela fait drôle de passer de la vache britannique à la femme afghane », sourit la patronne de cet étrange navire, en allumant sa énième cigarette. Cet électicisme dans les secteurs à suivre - que ne connaissent pas, du moins à un tel point, les dix-neuf autres commis-

saires de l'Union européenne - n'est pas pour lui déplaire. « M^{me} Bonino est une éponge, elle avale tout, explique l'un de ses collaborateurs. Mais à la fin, quand vous pressez, le liquide qui ressort est dix fois supérieur à ce que vous avez au départ. Bien sûr, c'est du travail de détachée. Mais la politique, c'est ça, non ? »

Il est vrai qu'en adhérant au Parti radical italien la jeune Emma a été mise à bonne école. Sous la houlette de Marco Pannella, les campagnes militantes (pour l'avortement, le divorce, l'objection de conscience, la reconnaissance de l'homosexualité, l'abolition de la peine de mort, la dépénalisation de la drogue, l'égalité des rapports

l'époque, dans les colonnes du Monde (8 janvier 1980). On peut lui faire confiance : il suffit de la voir, en jean et en chemisette, affirmer qu'elle est venue à Strasbourg « semer le désordre ».

Dix-huit ans plus tard, en tailleur gris perle et escarpins noirs, M^{me} la commissaire n'a rien remué. Ou si peu. « Je ne suis pas dans la transgression, jure-t-elle à qui veut l'entendre. Contrairement à l'image que l'on voudrait donner de moi, je suis quelqu'un de plutôt conformiste », répète-t-elle. On aurait tort de ne pas la croire. Fidèle à ses origines familiales autant qu'à cette culture minoritaire d'agit-prop libertaire, héritée du Parti radical, l'amie de

gros budget : plus de 900 millions d'euros. S'y ajoutent bientôt celui de la consommation (20 millions d'euros) puis de l'humanitaire (près de 700 millions d'euros) - l'infatigable italienne ayant obtenu la direction de l'Office humanitaire de la communauté européenne (ECHO).

C'est à ce titre qu'elle assiste, impuissante, à la chute de Srebrenica, tombée aux mains des Serbes en 1995. Et au cauchemar des réfugiés rwandais dans l'est du Zaïre, une région « transformée en un véritable abattoir », s'indigne-t-elle, en vain, au printemps 1997. C'est aussi sous l'égide de l'ECHO qu'est lancée, début 1998, la Déclaration universelle des droits de l'homme, la campagne de mobilisation en faveur des femmes afghanes. En ce début du mois d'avril, l'obstination de Bruxelles s'apprête à s'envoler pour le Kosovo. A ceux qui lui châtient ses piètres résultats, Emma Bonino fait toujours la même réponse : « Nous, les humanitaires, nous sommes comme les pompiers. Notre job, c'est d'éteindre l'incendie. Pas d'arrêter les pyromanes ou de reconstruire la maison. » Déplorant la faiblesse de l'Europe, « incapable de parler d'une même voix, et donc d'agir, même dans le cas d'un conflit mineur, comme celui de l'Albanie », elle prône la règle du vote majoritaire en matière de politique étrangère et de défense, seule façon, à ses yeux, de donner à l'UE une stature communautaire. « Tant que nous ne changerons pas, insiste-t-elle, l'Europe sera peut-être un géant économique, mais elle restera un nain politique. »

CET art de la formule, conjugué à un sens aigu de la justice et au besoin de dénoncer, ne lui vaut pas que des amis. Accusée par les talibans d'« insulter le Coran », traitée de « psychopate » par le nouveau régime congolais, adulée par les Espagnols, mais redoutée des Britanniques, celle que le Daily Mail et le Daily Telegraph avaient cru bon de surnommer, guerre de la pêche oblige, l'« Eva Peron du fétan », a toujours choisi ses ennemis avec soin. Son culot et son franc-parler lui ont permis de calmer la fureur des pêcheurs britanniques et de régler - au moins provisoirement - le litige opposant le Maroc et l'Espagne. « Il y a trop peu de poisson pour trop de bateaux et trop de pêcheurs », martèle M^{me} la commissaire. Tout le monde n'est pourtant pas d'accord avec elle. Certains lui reprochent une vision trop libérale de l'économie. « Il ne suffit pas de virer les pêcheurs et de détruire les vieux bateaux, conteste l'un de ses détracteurs. Si on veut limiter les dégâts, il faudrait surtout diminuer les prises et ne pas donner l'avantage aux gros bâtiments de pêche industrielle. »

Sur ce dossier comme sur beaucoup d'autres - celui des produits transgéniques, par exemple -, M^{me} la commissaire ne fait, au bout du compte, qu'appliquer la volonté des ministres de l'UE. Sa marge de manœuvre et ses propositions, comme celles de ses pairs, sont donc forcément limitées. Elle le sait. Sur son bureau, à Bruxelles, trône un Pinocchio au long nez et un crocodile empalé, rapporté de Cuba, dont la gueule est ballonnée par un ruban. « Personne n'est Numbó Kid. Mais je crois que l'on peut faire valoir ses faiblesses et dire la vérité », résume Emma Bonino.

Sur la terrasse de son appartement du quartier du Sablon ne poussent que des géraniums. Le soleil et l'agitation de Rome sont loin. « L'Italie, c'est ma vie. C'est là où je vais revenir », sourit la locataire du bureau du Breydel. Elle rêve parfois de tout lâcher et de filer en Australie, pour faire de la plongée sous-marine et voir la barrière coralline. Demain, peut-être ? Elle esquisse une moue sceptique. Pour cette « workaholic », capable de travailler douze à seize heures par jour sans une pause, faire de la politique est devenue une obsession. « Ce n'est pas un job, c'est ma vie », explique-t-elle simplement. Aux yeux de cette incurable optimiste, l'avenir doit se construire partout - pas seulement à Bruxelles. Relancer l'idée d'un grand « parti transnational » la séduit parfois. Celle dont on dit souvent qu'elle a su donner, par sa présence et son énergie, « un visage à l'Europe », reste un moment songeuse. « Je sais que je continuerai à faire de la politique, dit-elle. Mais où et avec qui ? On verra ! »

Catherine Simon
Photo : Serge Picard

CHARRIER DES LECTEURS
Reponse à un

صبراً من الاجل

1848, la seconde abolition de l'esclavage

Supprimé par la Convention en 1794, rétabli par Bonaparte en 1802, l'asservissement des Noirs est mis hors la loi par la 1^{re} République. La France, patrie des droits de l'homme, avait du retard sur la Grande-Bretagne. Elle doit à l'opiniâtreté de Victor Schœlcher de l'avoir comblé

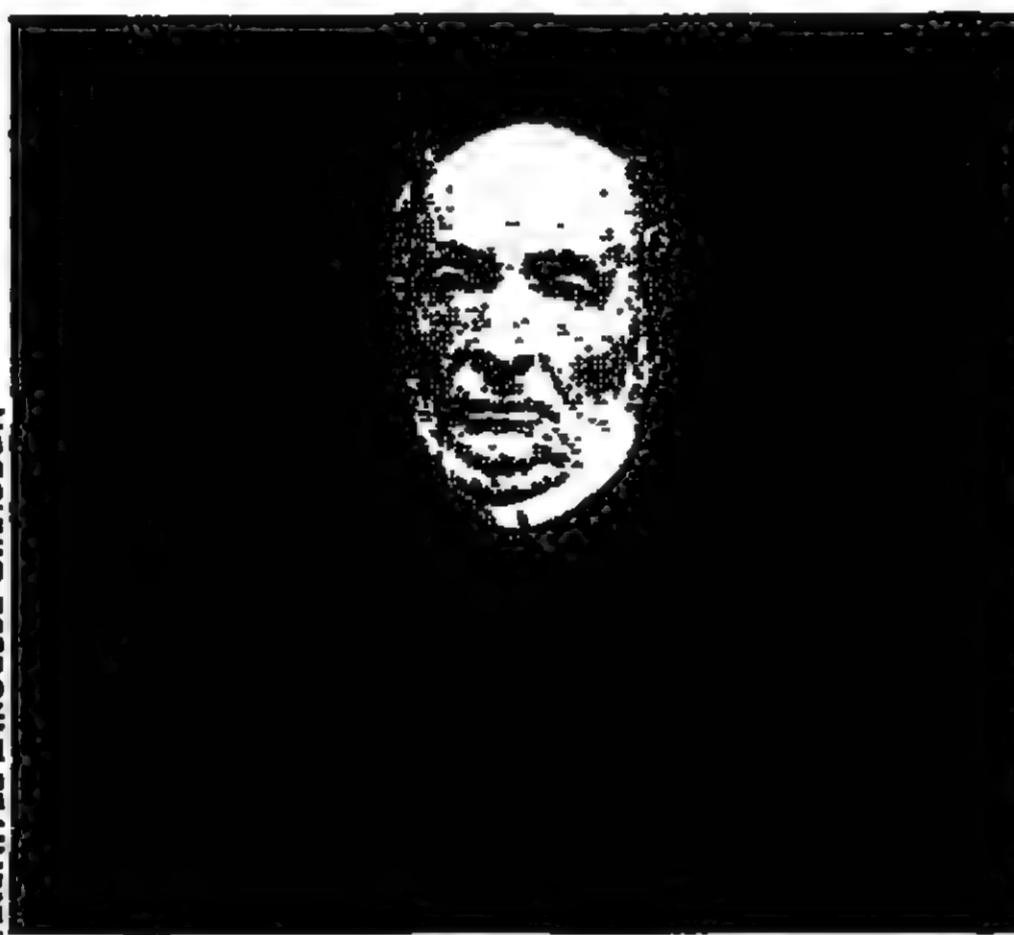
Le 2 mars 1848, un quadragénaire fortuné, qui vient de passer sept mois à enquêter sur l'esclavage en Afrique, débarque à Paris en pleine révolution. Dix jours plus tôt, la monarchie de Juillet a été renversée, et la République proclamée. Un gouvernement provisoire, dans lequel notre homme compte de solides relations, commence tout juste à fonctionner.

Républicain épris de liberté et de justice, Victor Schœlcher ne prend guère le temps de souffler. Le 3 mars, il est dans le bureau du ministre de la marine et des colonies, François Arago, pour plaider sa cause. Le grand savant est hésitant. Une délégation de planteurs vient de le mettre en garde : « Si vous touchez à l'esclavage, vous ruinez les colonies. » Schœlcher n'en croit pas un mot. Pour lui, « l'habitude de la tyrannie enlève aux colons l'usage de la raison ». L'exemple anglais est là pour montrer que l'abolition peut se passer sans drames et même avec profit. Et puis il est plus que temps : une nouvelle fois, la révolte gronde. Que la République tergiverse, et elle perdra les Antilles comme elle a perdu Saint-Domingue. Bref, l'abolition n'est pas seulement possible, et moralement nécessaire, elle est urgente !

Arago se laisse convaincre. Le lendemain, Schœlcher est nommé sous-secrétaire d'Etat aux colonies avec mission de préparer, « dans le plus bref délai », l'acte d'émancipation des esclaves dans les territoires de la République. Car, s'il cède du terrain par ailleurs, l'esclavage continue à prospérer dans les colonies françaises, un demi-siècle après avoir été brièvement aboli. Hier en avance sur son temps, la « patrie des droits de l'homme » est à la traîne.

En France, le courant abolitionniste s'est développé, au XVIII^e siècle, sous l'influence de la philosophie des Lumières. Montesquieu, Diderot, Voltaire et Rousseau ont été unanimes à condamner la traite négrière, qui faisait les beaux jours des armateurs européens après avoir fait ceux des caravaniers arabes. Du XVI^e au XIX^e siècle, 12 millions d'Africains auraient ainsi fait la traversée de l'Atlantique dans les conditions inhumaines pour être vendus aux Antilles et en Amérique. Autant, si non plus, auraient été victimes des négriers musulmans, qui ont ponctionné l'Afrique pendant plus de mille ans.

Vers la fin du XVIII^e siècle, trois puissances coloniales, la Grande-Bretagne, la France et les Pays-Bas, dominent le commerce du « bois d'ébène ». Leurs ports négriers prospèrent et leurs armateurs amassent des fortunes. « A Nantes, Bordeaux, La Rochelle, Le Havre et Saint-Malo, 550 familles arment au total 2 800 navires pour l'Afrique au XVIII^e siècle » (Olivier Pétré-Grenouilleau dans *La Traite des Noirs*, « Que-sais-je ? », PUF). Avec les planteurs coloniaux, cette aristocratie négrière forme de puissants



« L'Abolition de l'esclavage dans les colonies françaises en 1848 », de François Blard (1799-1882), châteauneuf de Versailles et de Trianon. En France, le principal artisan de cette émancipation fut Victor Schœlcher (à gauche), un républicain épris de liberté devenu sous-secrétaire d'Etat aux colonies. En Grande-Bretagne, la croisade abolitionniste fut initiée par l'aristocrate William Wilberforce (à droite), fondateur de la Société pour l'abolition de la traite.

lobbies. Mais l'opposition s'organise. En 1788, à la veille de la Révolution, le journaliste et homme politique Pierre Brissot crée à Paris une Société des amis des Noirs, sur le modèle de celle qui a vu le jour, un an plus tôt, à Londres. L'abbé Grégoire, mais aussi Mirabeau, La Fayette, Sieyès et Condorcet, en seront membres. Active mais soucieuse de ne pas provoquer le Comité colonial, qui brandit le spectre de la ruine et du chaos, la Société se propose de « faire abolir légalement l'horrible traite des nègres » ; mais il n'est pas question de l'esclavage.

C'est pourtant l'abolition pure et simple de cette pratique que décrète la Convention, le 4 février 1794, sur l'initiative de députés

proches de Robespierre. Le texte est sans ambiguïté : « L'esclavage des nègres dans toutes les colonies est aboli ; en conséquence (...) tous les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies sont citoyens français et jouissent de tous les droits assurés par la Constitution. »

Une fois encore, la France révolutionnaire donne l'exemple. Mais l'euphorie sera brève. Le geste est généreux, mais les esprits ne sont pas préparés à aller si loin. Dans les colonies, où l'agitation des esclaves est sévèrement réprimée, la mesure aura peu d'effets. Elle sera surtout éphémère. Huit ans plus tard, le 10 mai 1802, Bonaparte rétablit l'esclavage, relançant du même coup une traite qui n'avait jamais vraiment cessé. « Blanc, je

suis avec les Blancs », aurait-il expliqué. Le futur empereur a les pleins pouvoirs, la Société des amis des Noirs est en veilleuse ; personne ne bronche.

Le sort de Toussaint Louverture, grande figure de l'émancipation des Noirs, symbolise cet écrasement. En 1800, l'ancien esclave haïtien, qui a rallié la France révolutionnaire après avoir dirigé la révolte des esclaves de Saint-Domingue, décide de proclamer l'autonomie de l'île et de la doter d'une Constitution. Bonaparte réplique par une campagne militaire. Toussaint est arrêté, déporté et emprisonné en France, au Fort-de-Joux, dans le Jura. Poursuivi par la vindicte du premier consul, celui que l'histoire - terrible ironie - nommera bientôt le « Napoléon

noir » y mourra, un an plus tard, de faim et de froid. « Napoléon montre la toute sa bassesse et toute la petitesse de son âme », écrit plus tard Victor Schœlcher. Dans l'affaire, la France perd Saint-Domingue !

Sous l'Empire, le trafic négrier atteint des records. Mais déjà le vent tourne : d'un côté, après avoir aboli la traite des Noirs, en 1807, la Grande-Bretagne fait pression pour que d'autres suivent son exemple (*lire ci-dessous*) ; de l'autre, la révolution industrielle et la betterave sucrière rendent le système esclavagiste moins attrayant ; enfin, les partisans de l'abolition font un retour en force. Sous la Restauration, la Société de morale chrétienne, animée par des protestants, joue un rôle important dans l'adoption, en 1827, d'une loi abolitionniste qui assimile la traite à un crime. Mais elle laisse de côté les armateurs négriers et il faudra attendre 1931 pour qu'un autre texte le menace du bannissement. Entre-temps, la révolution de 1830 aura provoqué aux Antilles un énième soulèvement d'esclaves réprimé dans le sang. La traite cède du terrain, mais l'esclavage tient bon.

La Société pour l'abolition de l'esclavage, qui émerge dans les années 30, va tenter d'en venir à bout. Pour cela, elle ne manque pas de témoins avec Lamartine, Ledru-Rollin, Tocqueville, Montalembert et autres, dans ses rangs. Mais le grand animateur du mouvement, le champion de la cause des Noirs, c'est Victor Schœlcher. C'est en 1829, à vingt-cinq ans, que ce rentier parisien aux convictions libérales découvre la condition des esclaves en Amérique et aux Antilles. Bouleversé, il a mis, depuis, toute son énergie et sa fortune au service de l'abolition. Les journaux qu'il finance (*La Revue républicaine, La Réforme*), les articles et les livres qu'il publie (*Des Colonies françaises, Histoire de l'escla-*

vage) développent tous la même obsession : tout faire pour mettre fin à une pratique inhumaine qui révolte la conscience et fait honte à la France.

Exaspéré par l'entêtement des colons, par l'hypocrisie du pouvoir et par la tiédeur de ses amis, Schœlcher prophétise : « Nous ne voulons point de mal aux Blancs. Mais qu'ils y prennent garde (...), s'ils se refusent à abolir l'esclavage, ils mourront de la main de leurs esclaves ; ceux-ci comprendront leurs droits tôt ou tard et il y aura de terribles massacres. » Ces imprécations sont-elles entendues ? En tout cas, les choses commencent à bouger. Sous la monarchie de Juillet, la France participe enfin à la répression de la traite clandestine. Malgré les élus partisans de l'esclavage, les libéraux font voter plusieurs ordonnances (suppression des peines de mutilation et du

La liberté pour 250 000 captifs

C'est pour fournir de la main-d'œuvre aux plantations de sucre, de café, de coton et de tabac, ces richesses destinées à l'Europe, que les négriers européens sont allés embarquer des hommes, des femmes et des enfants noirs sur les côtes d'Afrique pour les revendre au Brésil, aux Antilles, à Cuba, etc. Achetés par les planteurs, les esclaves étaient considérés comme des meubles et traités comme des bêtes de somme. En 1685, le Code noir, destiné en principe à les protéger de l'arbitraire, leur dénie toute personnalité civile et juridique. Ils sont couramment victimes de sévices et de torture. Leur condition restera misérable jusqu'à l'abolition. Les planteurs s'opposent jusqu'au bout à toute évolution.

A la veille du décret, la France comptait 250 000 esclaves, dont 90 000 à la Guadeloupe, 75 000 en Martinique, 60 000 à la Réunion, 12 000 en Guyane et un peu moins au Sénégal.

* Le Code noir est publié aux Presses universitaires de France, commenté par Louis Sala-Molins.

Quinze ans plus tôt, au Parlement britannique

DANS le monde anglo-saxon, c'est la morale religieuse plutôt que l'esprit philosophique qui a inspiré les premières prises de position hostiles à la traite négrière et à l'esclavage.

Dès la fin du XVII^e siècle, les quakers de Pennsylvanie, se fondant sur la morale divine, excluent de leur communauté tous ceux qui pratiquent l'esclavage. Le mouvement, qui s'étend à d'autres Etats américains, touche l'Angleterre un siècle plus tard. En 1783, les quakers anglais pétitionnent pour que le Parlement abolisse la traite. Bientôt, les Eglises réformées et la presse viennent à la rescousse. Une dynamique est lancée, qui ne va plus cesser. Par comparaison, il faudra attendre 1839 pour que l'Eglise catholique, proche des intérêts coloniaux, condamne une pratique qu'elle a longtemps contribué à légitimer.

A Londres, malgré la résistance des lords, la cause des esclaves

progressa dans un environnement politique favorable. C'est d'ailleurs un jeune aristocrate, William Wilberforce, qui prend la tête de la croisade abolitionniste. A laquelle adhère bientôt William Pitt, premier ministre de 1783 à 1804. Très vite la pression s'accroît. En 1788, Wilberforce met sur pied une Société pour l'abolition de la traite, dont les Français vont s'inspirer. Le Parlement de Londres se saisit de la question. De son côté, la Couronne crée une commission d'enquête.

ARGUMENTS ECONOMIQUES

Cette évolution est renforcée par une tendance économique défavorable au travail servile, que le grand économiste libéral Adam Smith résumait ainsi : « L'expérience (...) s'accorde pour démontrer que l'ouvrage fait par les esclaves, quoiqu'il paraîsse ne coûter que les frais de leur subsistance, est au bout du compte le plus cher de tous. »

A l'époque où la France relance la traite et l'esclavage, la Grande-

Bretagne fait de l'abolitionnisme une composante de sa politique étrangère. Mais pour être efficace il lui faut l'adhésion des Etats négriers. Après la défaite de Napoléon, elle obtiendra des participants au traité de Paris (1814) et au Congrès de Vienne (1815) qu'ils « unissent tous leurs efforts à ceux de Sa Majesté britannique pour faire prononcer par toutes les puissances de la chrétienté l'abolition de la traite des Noirs ». Mais la question des moyens et des délais reste dans le flou et rien ne change. A défaut de convaincre, l'Angleterre cherche alors à contraindre. Reine des mers, elle décide d'imposer un « droit de visite » aux bateaux négriers. Les Français et les Américains, que la suprématie britannique irrite, refusent. Pour arriver à ses fins, Londres multiplie alors les accords bilatéraux avec les Pays-Bas, l'Espagne, le Portugal, le Danemark, la Suède, etc.

Entre-temps, Wilberforce a ouvert un autre chapitre. Car, si la

traite est hors la loi depuis 1807, il reste à abolir l'esclavage. Sous son impulsion, une Société antiesclavagiste voit le jour en 1823. En 1831, les esclaves de la Couronne sont affranchis. Deux ans plus tard, le 8 août 1833, le Parlement décide l'abolition générale de l'esclavage. 780 000 captifs sont « libérés » dans un délai de cinq à sept ans selon leur statut. Les propriétaires sont indemnisés.

Mais la traite clandestine n'a pas complètement désarmé, et la répression britannique se renforce au large des côtes africaines. Des centaines de bateaux sont interceptés, des milliers de captifs libérés. La France finira, tardivement, par s'y associer. Les décrets français d'avril 1848, Londres pointera ses canons vers les derniers récalcitrants. Les Pays-Bas aboliront l'esclavage dans leurs colonies en 1860, l'Espagne en 1872 et le Brésil en 1888.

R.-P. P.

Coloniales françaises, Histoire de l'escla-

Roland-Pierre Paringaux

industrie pharm

Le groupe AX Martin Bouguès

Bercy des fait ag

صحة من الامم

صكنا من الامل

REVUE DES ACTIONS

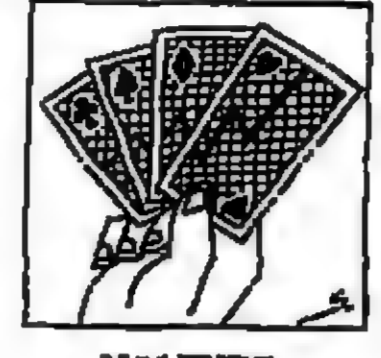
Table with market indices: ÉNERGIE, PRODUITS DE BASE, CONSTRUCTION, BIENS D'ÉQUIPEMENT. Columns include index name, value, and change.

Paris à l'heure de la consolidation

LE MOUVEMENT de consolidation amorcé il y a huit jours s'est poursuivi cette semaine à la Bourse de Paris. Cette pause était souhaitée de longue date par une majorité d'opérateurs.

jusqu'à l'été », a-t-il déclaré à Reuters, ajoutant que les investisseurs attendent la confirmation de la croissance et des bons résultats 1998.

rance, ses recommandations étant à « surperformance » sur Suisse de Ré et « neutre » sur Hannover Re. Le courtier table sur un bénéfice par action de 24,35 francs en 1988 et de 26,19 francs en 1999.



VALEURS

Etats-Unis, celle de BankAmerica et de NationsBank et celle de Banc One et de First Chicago. Au total, l'ampleur de la consolidation est restée modérée.

La BNP termine ainsi la semaine sur une baisse de 8,19 %, à 493 francs. La Société générale perd 2,2 %, à 1244 francs, le CCF abandonne 5,88 %, à 480 francs.

Cap Gemini s'est apprécié 8,41 % à 593 francs. Cheuvreux de Viréu a revu à la hausse ses prévisions de résultats après la confirmation de la veille de perspectives favorables lors de l'assemblée générale du groupe.

François Bostnavaron

Table of stock prices and changes for various companies in the 'BIENS D'ÉQUIPEMENT' sector.

Table of stock prices and changes for various companies in the 'AUTOMOBILE' sector.

Table of stock prices and changes for various companies in the 'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE' sector.

Table of stock prices and changes for various companies in the 'AUTRES SERVICES' sector.

Table of stock prices and changes for various companies in the 'SERVICES FINANCIERS' sector.

Table of stock prices and changes for various companies in the 'SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT' sector.

LES PERFORMANCES DES SICAV ACTIONS

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 8 avril

Table showing performance of various investment funds (SICAV) across different categories like Actions France, Europe, Amérique, Asie-Pacifique.

Advertisement for Carmignac Gestion Technologies, featuring a large 'N°1' and '+63%' graphic.

AUTRES SICAV INTERNATIONALES

Table showing performance of international investment funds.

ACTIONS EUROPE

Table showing performance of European action funds.

ACTIONS AMÉRIQUE

Table showing performance of American action funds.

ACTIONS ASIE-PACIFIQUE

Table showing performance of Asian-Pacific action funds.

Des sicav japonaises sauvent leur mise

LES SICAV qui misent sur la Bourse de Tokyo ne brillent toujours pas par leurs performances. Toutes continuent d'afficher des résultats négatifs.

Joël Morio

صوتك للأهل

INTERNATIONAL

LE MONDE / MARDI 19 AVRIL 1998 / 23

RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 18 AVRIL

FILMS DE LA SOIRÉE

17.15 Les Furies... 18.05 Deburau... 23.00 L'Étrange Noël de Mr Jack...

23.15 Temps sans pitié... 0.35 The Indian Runner... 0.40 Les Copains d'abord...

2.20 Alamo (version courte)... 2.25 Chokma... 3.55 Trois frères...

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. Avec André Gauron et Henri Gai...

MAGAZINES

19.00 TV+. 19.30 Histoire parallèle. Semaine du 18 avril 1948. Sa Majesté Eisenstein est morte...

DOCUMENTAIRES

19.30 L'image instantanée: Dr Erich Salomon. 20.15 The Universal Mind of Bill Evans...

TELEFILMS

20.30 Jean de la Tour Mirade. 20.35 La Guerre de Peau. 20.50 Le Voyage de Pélopie...

SPORTS EN DIRECT

14.00 Tennis. Coupe de la fédération. République tchèque - Suisse. 14.45 et 21.00 Motocyclisme...

MUSIQUE

17.44 Soirée Bill Evans. 18.30 Roméo et Juliette, de Berlioz. 20.30 Opéra: Puccini, Turandot...

NOTRE CHOIX

19.00 Arte « Absolutely Fabulous »

Après Canal Jimmy, Arte se met à l'heure d'une des sitcoms les plus déjantées de la décennie...

21.40 Arte « Metropolis »

A ne pas manquer, au sommaire du magazine culturel d'Arte, Hanif Kureishi et le fondamentalisme islamique...

22.35 France 3 « Aux p'tits bonheurs la France »

Après le générique et truculent maire de Châtillon-en-Dunois, la collection de portraits d'anonymes extraordinaires imaginée par Christophe de Ponfilly et Frédéric Laffont...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1 19.00 Beverly Hills. 20.00 Journal. Aller les bleus. 20.40 Le Résultat des courses...

FRANCE 2

18.45 1 000 enfants vers l'an 2000. 18.50 et 23.30, 1.20 La Minute nécessaire de monsieur Cyclopede...

FRANCE 3

18.19 et 20.34, 1.34 La Minute nécessaire de monsieur Cyclopede. 18.20 Questions pour un champion...

CANAL+

En clair jusqu'à 20.35 18.50 et 22.00 Flash infos. 19.00 TV+.

ARTÉ

19.00 « Absolutely Fabulous ». 19.30 Histoire parallèle. 20.15 Le Dessous des cartes...

M 6

18.10 Amicalement vôtre. 19.10 Turbo, Warning. 19.54 Le Six Minutes, Météo...

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Fiction. Les Mœurs sacrés, de Jean Cocteau. 23.00 Pièces orthodoxes...

FRANCE-MUSIQUE

19.00 A l'Opéra. Donné en direct du Metropolitan Opera de New York...

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Autour de Francis Poulenc. 21.45 Le Pionnier, Debussy, Chabrier, Satie, Stravinsky...

FILMS DU JOUR

17.40 La Splendeur des Amberson... 17.45 Trois frères... 18.00 Le Voyage fantastique...

20.00 L'Homme au chapeau de soie... 20.30 Les Désenchantés... 20.30 Un mauvais fils...

21.00 Silverado... 22.35 Deburau... 23.50 Le Petit Chose...

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.05 et 2.50 Polémiques. Invité: Jean Tiberi. 12.10 et 23.10 Le Monde des idées...

MAGAZINES

9.30 Journal de la création. Villegit; Ionatos; Goossens. 11.00 Droit d'auteurs. La Cinquième...

DOCUMENTAIRES

17.30 Portrait Ute Lemper. 17.35 Enquêtes médico-légales. 18.00 Watergate. 18.00 Michel Portal, portrait...

SPORTS EN DIRECT

13.50 Cyclisme. Coupe du monde. Liège - Bastogne - Liège. 14.00 Cyclisme. Coupe du monde...

MUSIQUE

19.25 Soirée Oscar Peterson. 19.30 Maestro. Thomas Hampson chante Foster...

TELEFILMS

18.30 Georg Friedrich Haendel. Tony Palmer. 18.30 Mortelle Méloodie. Cabaret Pellerin...

SERIES

17.10 Chicago Hospital: La Vie à tout prix. Opération danger. RTL 9. 17.15 Babylon 5...

NOTRE CHOIX

15.55 France 2 « Naturellement »

La civilisation perdue du rio de la Venta. Une civilisation méconnue

EST-CE L'INFLUENCE d'Indiana Jones, figure désormais tutélaire de l'archéologie aux yeux du grand public?

A la fin des années 80, un spéléologue italien, Tullio Bernabei, découvre des grottes ayant servi aux cérémonies religieuses des Indiens Zoques...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1 13.20 Le Rebelle. 14.10 Les Dessous de Palm Beach. 15.00 Rick Hunter, inspecteur choc...

FRANCE 2

13.25 Dimaanche Martin. 13.55 Naturellement. La civilisation perdue du rio de la Venta...

FRANCE 3

13.45 Sports dimanche. 13.50 Cyclisme. En direct. Coupe du monde - Liège...

CANAL+

En clair jusqu'à 15.00 13.35 Le Vrai Journal. Émission spéciale Front National...

LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 Les Lumières du music-hall. Julien Clerc. 13.30 La Planète ronde. Brésil 1950...

M 6

13.05 et 15.05 La Fleur ensablante. 13.45 Naturellement. La civilisation perdue du rio de la Venta...

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.00 Dimaanche musicale. 20.30 Laissez-passer. 20.30 Le Concert. Transcontinentales...

FRANCE-MUSIQUE

19.37 L'Atelier du musicien. 20.30 Concert. Festival du Lac de Constance 1996...

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. 12^e du film, de Wagner, par l'Orchestre de Cleveland...

SIGNIFICATION DES SYMBOLES: Signifié dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ». On peut voir. Ne pas manquer. Chef-d'œuvre ou classiques.

LES CODES DU CSA: O Accord parental souhaitable. A Accord parental indispensable ou interdit au moins de 12 ans.

Vincent Truffly

La douleur à bras-le-corps un documentaire de Jean-Charles DENIAU ce soir 22h50

20155

